



Association
des Bibliothécaires
de France

PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ABF 2023/2024 DU GROUPE RÉGIONAL de FRANCHE-COMTÉ

Si vous ne pouvez pas être présent·e à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter.

Pour cela, veuillez remplir la procuration ci-dessous, en précisant impérativement votre numéro d'adhérent·e et celui de la personne qui votera en votre nom, et nous la renvoyer signée, soit :

- par mail à : **abffranchecomte@gmail.com** Avant mardi 16 janvier 2024, minuit.
- ou par courrier postal à :

ABF Franche-Comté
Médiathèque départementale de Haute-Saône
M. Christophe DANIEL
4A rue de l'industrie - CS 10339
70006 VESOUL CEDEX

La procuration devra nous
parvenir, au plus tard,
mardi 16 janvier 2024.

Je, soussigné·e

N° d'adhérent·e

adresse

donne pouvoir à

N° d'adhérent·e

pour me représenter à l'assemblée générale du 18 janvier 2024 à Bouclans (25), afin de prendre part au vote, ou de s'abstenir, en mes lieu et place, sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à

le

Signature